



OCTOBRE
2020

Flash infos

Commune de
Ste-Montaine

Chères Montainaises,
Chers Montainais,

Nous vous souhaitons
une bonne lecture des
dernières informations de
la commune.

L'équipe municipale

Reconnaissance de L'Etat de Catastrophe Naturelle par Phénomènes de Sécheresse-Réhydratation des Sols

Si vous constatez dans votre maison, ou toute autre construction, l'apparition récente de fissure(s) au niveau de vos murs, cloisons, ou sur vos sols, il faut :

- 1- prévenir rapidement votre assureur
- 2- vous faire connaître auprès de la mairie

Ces constats seront centralisés auprès de la mairie et, quelque soit leur nombre, l'état de catastrophe sera demandé pour vous obtenir une éventuelle indemnisation.

Sainte-Montaine

Jazz Nouvelle-Orléans
tout public

LES BRETelles ROUGES

SAMEDI 24 OCTOBRE, 20H30



10€
6€ / gratuit - de 12 ans

Sainte-Montaine
Centre socioculturel

Réservations :
02 48 58 05 16

Organisé par
Le Centre
de Sainte-Montaine

concert les Bretelles Rouges samedi 24 octobre – 20h30

Il reste encore des places

Réservation en mairie au 02.48.58.05.16

Places assises - nominatives
(masque obligatoire)

Concert de St-Hubert

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous sommes dans l'obligation d'annuler le concert des trompes de chasse des Echos du Berry donné pour la Saint-Hubert.

(grand nombre d'instruments à vent dans un lieu clos et restreint)

Pensez à votre santé !

La COVID ne doit pas nous faire oublier les autres maladies et en ces derniers jours d'Octobre « Rose » le dépistage du cancer du sein est toujours d'actualité.

Lutte contre la prolifération des chats

La commune s'est dotée d'une cage pour attraper les chats errants qui seront conduits chez le vétérinaire pour stérilisation.

Si vous avez besoin d'une intervention, contactez la mairie

Dans tous les cas l'animal capturé sera libéré à l'endroit même de sa prise, après l'intervention du vétérinaire

Aménagement de l'accès aux colonnes de tri

Nous avons souhaité faciliter l'accès aux colonnes de tri par un nouvel aménagement :

- **SENS INTERDIT à l'entrée du chemin**
- **STOP à la sortie du chemin**

Le sens de circulation a été modifié comme le montrent les photos ci-dessous : ❶ Entrée par le parking ❷ Tournez au bout du parking (chaîne enlevée) ❸ Accès aux colonnes de tri par le chemin



Directeur de publication : Jean-Yves Debarre - Crédits photos : Mairie de Sainte-Montaine

Mairie de Sainte-Montaine

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 13h à 17h30 et samedi de 8h à 13h

☎ 02.48.58.05.16 📠 02.48.58.23.68 ✉ mairie.ste-montaine@orange.fr

site internet : <http://sainte-montaine.e-monsite.com>

